PRIX DE L'ABONNEMENT
Edition Quotidienne

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS	$12.00	$6.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se règlent invariablement d'avance

Les Dimanches Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT
Edition Hebdomadaire

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS	$5.00	$2.50	$1.00	75 cts
POUR L'ETRANGER	[illegible]	[illegible]	$1.55	$1.05

Les abonnements courent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTERATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 10 DECEMBRE 1909 83me Année

Le Vote des Femmes.

—o—

Chronique parisienne :

Au moment où la France, du moins la majorité du Parlement français — ce qui n'est pas toujours la même chose — repousse la représentation proportionnelle par ce motif que, mieux vaut un abus éprouvé qu'une réforme trop neuve, la Norvège inaugurait, aux élections législatives du Storting, le vote des femmes, depuis plusieurs années électrices et éligibles aux conseils municipaux.

C'est du Nord que nous viennent, sur ce chapitre de l'égalité des sexes, la justice et la raison. Chez les routiniers révolutionnaires que nous sommes, Jeanne d'Arc, suivant le mot de Dumas fils, ne pourrait pas, dans ce pays qu'elle a sauvé, voter pour les conseillers municipaux de Domrémy.

Parmi les anomalies qui subsistent dans notre régime républicain, il n'en est pas de plus bouffonne que celle où la souveraineté du peuple, admise comme seule base d'autorité, la loi aussitôt l'interprète en détrônant la moitié du genre humain ; elle présupposé le bon sens mâle, non femelle, elle enlève aux femmes leur part de souveraineté. Et le plus curieux, c'est que, non seulement cette bizarrerie ne choque personne, mais que, au contraire, rien ne semble plus burlesque que de vouloir y mettre fin en donnant aux femmes le droit de suffrage qui leur appartient légitimement.

Ce qui prouve combien, par l'habitude, on s'accoutume aux choses les plus étranges et à la privation des plus naturelles, dans le gouvernement des Etats comme dans la vie privée. Il en est du droit politique des femmes comme de leurs droits civils : après les avoir dépouillées de tous ceux qu'elles pouvaient raisonnablement exercer, après les avoir plongées dans une minorité perpétuelle, on les déclarait inhabiles à gouverner le pays et à se gouverner elles mêmes, et la preuve, dit la loi, "c'est qu'elles sont en tutelle" !

Pourtant nous ne sommes plus au temps où "on se demandait si les femmes avaient une âme", et je crois que la Faculté de médecine de Paris n'accueillerait pas volontiers, de nos jours, une thèse de doctorat comme celle qui fut soutenue sérieusement devant elle, au temps de Molière, sur le sujet que voici : "La femme est elle un ouvrage imparfait de la nature ?"

—

Nous avons même risqué depuis trente ans quelques pas — oh ! bien timides — dans la voie de l'émancipation de l'autre sexe : d'abord, en conférant aux patentables femmes le droit de vote pour les élections aux tribunaux de commerce. Assimilées complètement aux hommes pour tous les actes de la vie commerciale, elles ne jouissaient en retour, jusqu'à 1894, d'aucun de leurs avantages, pas même de celui d'élire les juges chargés de statuer sur leurs litiges. Nous leur avons permis l'accession à certaines professions libérales, comme celle de médecin, qui, naguère, sans aucune raison valable, leur étaient interdites.

Nous leur avons reconnu, plus récemment, la capacité d'être témoins dans les actes publics ou privés, et nous estimons maintenant tout naturel de les voir, chez le notaire ou à la mairie, figurer en cette qualité dans les contrats et les actes d'état-civil, ce que les générations d'il y a trentre ans eussent jugé parfaitement ridicule. Il ne faudrait pas remonter bien haut dans l'histoire pour rencontrer chez nos aïeux, au regard des femmes, des préjugés aussi singuliers qui ont paru longtemps les plus respectables du monde.

Sait-on bien que, jusqu'au milieu du règne de Louis XIV, la danse, la danse de théâtre, aujourd'hui apanage à peu près exclusif du beau sexe, était réservée aux hommes, qui tenaient, habillés en jupes, les rôles de déesses et de bergères, au lieu que, sur nos scènes modernes, les rôles masculins sont le plus souvent dévolus à des danseuses en travesti. Mais, en ce dix-septième siècle, où le privilège chorégraphique leur était refusé, les femmes, dans les communes rurales, prenaient part, comme les hommes, aux assemblées où se traitaient les intérêts locaux et jouissaient ainsi de droits qui leur sont déniés dans notre république égalitaire.

La condition des femmes de nos jours se ressent encore, socialement et politiquement, des harems de l'Orient païen, de l'organisation despotique de la famille par le droit romain, duquel procède notre code civil, et des souvenirs du droit féodal qui n'était pas moins dur aux femmes que le droit romain. "Femme est en garde", disaient les Coutumiers du moyen âge.

On trouvait un mot suffisant à cette sujétion éternelle dans ce fait que, jusqu'à des temps très rapprochés de nous, la force physique et le courage qui la met en valeur furent le ciment avec lequel les sociétés ont été construites et conservées. Dans nos contrées où les amazones du Dahomey sont inconnues, l'homme seul, étant ou pouvant être soldat, avait des droits en rapport avec ses obligations.

—

En ce siècle-ci, les hommes d'armes professionnels sont des professeurs de guerre, auxquels la civilisation commande d'aimer la paix et qui, par une abnégation patriotique, doivent se résigner à ne jouer jamais la pièce qu'ils apprennent et répètent toujours. On a fait mal venu d'ailleurs à dire que le droit de suffrage soit le corollaire et la conséquence du droit de porter l'épée, puisque d'une part les officiers sont précisément les seuls Français auxquels le vote soit interdit et que d'autre part personne ne songe à refuser le droit de vote aux citoyens exemptés pour une cause quelconque du service militaire.

La maternité n'est elle pas une épreuve plus pénible et sujette à plus de hasards qu'un séjour de deux ans à la caserne ? Et, depuis quarante ans de paix, n'y a-t-il pas eu plus de mères auxquelles l'enfantement ait coûté la vie qu'il n'y a eu de soldats à périr sur les champs de bataille ? Sauf le service obligatoire, pourtant, nos mères, nos femmes, nos sœurs et nos filles sont des citoyennes astreintes comme nous à toutes les charges de l'Etat. Est-il inconséquence plus grande que de voir la veuve, fermière ou marchande, sur qui pèsent toutes les responsabilités, destituée dans les affaires de la commune ou de l'Etat d'une part d'influence égale à celle de son valet ou de son commis ?

Il est vraiment oiseux de se demander, comme le fou professeur Lombroso, "si le cerveau féminin est ou non capable de synthèse", avant de se décider à lui concéder l'exercice d'un droit dont jouit l'universalité des cerveaux masculins, parmi lesquels les huit dixièmes sont incapables de tout raisonnement suivi. Sans doute, la femme de génie est une exception, mais le député de génie n'est pas la règle.

L'instruction des filles, semblable à l'école primaire à celle des garçons, et surtout la logique, qui donne l'égalité pour base à notre système contemporain, nous conduisent fatalement au développement des droits d'un sexe qui n'est "faible" que pour soulever des poids de cent kilos ; faiblesse qu'il partage du reste avec beaucoup d'hommes. Pourtant, sur ce terrain du "féminisme", il est clair que nous restons en arrière de beaucoup de nations. Est-ce un vestige de cette soi disant "loi salique" qui nous fit interdire le trône aux femmes, tandis qu'elles étaient admises à régner chez tous les peuples de la chrétienté ?

Nombreux sont encore les gens qui tiennent pour la théorie du bonhomme Chrysale sur la femme fileuse de laine et gardienne de maison ; ce qui, en français de 1909, veut dire que le rôle exclusif des épouses doit être, suivant leur position sociale, d'éplucher les légumes ou de faire de la tapisserie. Mais à qui fera-t-on croire que les femmes déserteraient leurs foyers parce qu'elles iraient, tous les deux ou trois ans, déposer un bulletin dans une boîte ?

—

Nous sommes, en ce pays, peu disposés à suivre, je ne dis pas l'exemple de la Norvège, de l'Australie, de cinq ou six des Etats de l'Amérique du Nord, sur l'électorat politique des femmes, mais simplement celui de l'Angleterre et d'autres nations d'Europe, qui leur ont concédé l'électorat municipal. Il serait toutefois d'un haut intérêt que la question ne tardât pas à mûrir, et le devoir des amis de la liberté religieuse, en particulier, est de favoriser l'accession des femmes au bulletin de vote, parce que certaines spoliations, aussi lamentables qu'inquiétantes, ne se seraient peut être pas produites depuis dix ans si la moitié féminine de la nation avait eu voix au chapitre.

Ce n'est pas que l'on doive s'exagérer l'importance des modes de scrutin ni de la qualité des électeurs pour garantir ou amener le maintien ou la chute des gouvernements. M. Guizot en 1848, comme M. Briand en 1909, se croyait mieux assurer la stabilité du sien qu'en repoussant la réforme électorale, et, en 1870, le scrutin d'arrondissement donnait à Napoléon III une majorité aussi belle qu'à M. Fallières. De même, les inégibilités décrétées à Bordeaux par la délégation de la Défense nationale, n'ont pas empêché l'élection de l'Assemblée conservatrice de 1871.

Le peuple agit, envers les gouvernements qu'il acclame un jour et congédie le lendemain, avec le même imprévu que jadis les rois envers les ministres dont ils étaient las ; le monarque les quittait, plein de prévenances, le sourire aux lèvres, après quoi entrait par une autre porte un exempt des gardes, qui disait au personnage disgracié : "Monsieur, votre épée !" et le conduisait à la Bastille. Les évolutions politiques comportent parfois plus de secousses, lorsqu'elles ont pour artisans des hommes à l'épaule rude ; Dieu a ses dépaveurs comme il a ses autres ouvriers, il les appelle et ils viennent.

Mais, violents ou silencieux, les mouvements d'opinion sont souverains et sauraient se passer de la représentation proportionnelle et du scrutin de liste, repoussés hier, aussi bien que du suffrage des femmes, s'il était accueilli demain.

Ceux qui réclament pour les femmes le droit au vote ne rêvent d'aucune manœuvre politique ; mais ils préconisent et appellent de tous leurs vœux une réforme de strict bon sens et d'équitable démocratie.

VICOMTE G. D'AVENEL.

Momie tragique.

Un journaliste est allé s'informer au British Museum sur la momie tragique :

Dès mes premiers mots, le brave gardien me déclara tout net : —Oh ! ne parlons pas de cela, monsieur, je vous en prie. Voyez vous, ce sont des choses terribles dont il vaut mieux ne pas s'occuper.

Sur ce, il me tourna le dos, et je crus voir frissonner le grand et gros gaillard à qui je venais de parler.

Au British Museum, pas de photographie de la momie ; mais en face, un photographe en a encore quelques unes à vendre. Ce commerçant est un homme d'une cinquantaine d'années, nommé Clarke Davies, et habite, 38, Museum Street. Son témoignage est des plus poignants. Comme je lui demandais en effet à acheter une des épreuves qu'il avait faites du sarcophage de la grande prêtresse d'Amen-Rha, et que j'ajoutais en souriant : "Croyez vous vraiment qu'elle porte malheur ?", il me répondit avec l'accent de la plus grande tristesse :

—Ne riez pas, monsieur, je vous en prie. Je vous en prie ! insista-t-il. Du moins n'en riez pas chez moi, car depuis que je l'ai "prise" en photo, je perds complètement la vue.

Je remarquai alors qu'en effet M. Davies est presque totalement aveugle. Sa déclaration était si inattendue et si sincère, qu'en sortant de son magasin, la fatidique image en poche, je ne pouvais m'empêcher de me demander qu'elle fatalité soudaine allait à mon tour m'écraser au premier tournant de la rue.

Mais puisque, après tout, notre confrère n'a pas été écrasé, peut être la diabolique influence du sarcophage est-elle épuisée ? Espérons le et qu'on n'en parle plus !

DEPECHES Télégraphiques

La controverse du Pôle.

Copenhague, Danemark, 9 décembre—Les dépêches parvenues ce matin de New York et de Londres annonçant que deux individus avaient prêté leur concours au Dr Frederick A. Cook pour falsifier ses observations polaires, ont causé une profonde surprise à Copenhague.

Dans les milieux scientifiques on est porté à ne pas prendre ces déclarations au sérieux.

Le Dr Carl Barrau, un astronome distingué, est d'avis que le récit publié par le "New York Times" est si improbable, qu'il n'aura d'autre effet que d'augmenter la confiance que le monde scientifique dans son l'explorateur américain.

Dans une interview avec un correspondant de la Presse Associée le Dr Barrau a dit :

"Certains passages sont tellement vagues qu'ils donnent l'impression que ce récit n'est qu'un tissu de faussetés. Prenez par exemple la déclaration à propos de Capella. Cette étoile ne se lève ni ne se couche dans les régions polaires, mais reste fixe au dessus de l'horizon.

"Afin d'établir des observations astronomiques des régions polaires il est nécessaire d'avoir des connaissances plus étendues et plus détaillées que n'en ont généralement les capitaines au long cours.

"Il sera néanmoins facile à l'Université de Copenhague de déterminer la véracité ou la fausseté de ces allégations."

Le comité de savants chargé par l'Université de Copenhague d'examiner les dossier de l'expédition Cook, se mettra à l'œuvre à la fin de la semaine.

Ce comité est composé de six membres sous la présidence du Professeur Elis Stromgren.

—

L'incident qui vient de faire entrer dans une phase nouvelle la question de la découverte du Pôle par le Dr Cook a été soulevé par le "New York Times" lequel a publié hier matin le récit de deux individus M. G. H. Dunkle, un courtier de New York et M. August Wedell Loose, un capitaine au long cours d'origine norvégienne.

Suivant ce récit le Dr Cook aurait promis à MM. Dunkle et Loose une somme de 4000 dollars pour "fabriquer" des observations astronomiques destinées à tromper les savants danois.

Au dire du journal ces observations auraient été faites par le capitaine Loose qui est un gradué du Collège de Navigation de Bergen.

Le Dr Cook ayant brusquement disparu de la circulation sans acquitter sa dette de 4000 dollars les deux compères vexés de son manque de bonne foi auraient vendu la mèche au journal newyorkais.

—New York, 9 décembre—Le capitaine A. W. Loose a fait aujourd'hui les déclarations suivantes, confirmant sur tous les points le récit du "New-York Times" :

"Lorsque je suis entré en relations avec le Dr Cook je pensais lui être de quelque utilité, mais je ne m'imaginais pas que j'aurais à faire un travail aussi étendu. Une courte conversation avec l'explorateur polaire m'a démontré qu'il ne connaissait presque rien au sujet de la navigation et qu'il ignorait même les principes essentiels de cette science.

"Au premier abord je crus que Cook avait atteint les environs du Pôle, peut être le 88me ou le 89me degrés et que des observations trompeuses lui avaient permis de croire qu'il avait atteint le but, mais plus tard, en creusant la question, je fus obligé de reconnaître qu'il n'avait jamais quitté la terre de vue.

"Remarquez bien, a ajouté le capitaine Loose, que je n'ai pas prétendu que Cook ait soumis mes calculs à l'Université de Copenhague comme ses propres observations. J'ignore s'il l'a fait et je ne lui ai posé aucune question à ce sujet. Je n'exprime aucune opinion sur la façon dont le Dr Cook a établi le dossier de son expédition, car il ne m'a jamais autorisé à inspecter l'original des observations enregistrées au cours de son voyage polaire."

—o—

Zelaya donnera prochainement sa démission.

Londres, 9 décembre—Une des principales maisons de commerce de Londres a reçu aujourd'hui une dépêche de son correspondant à Managua annonçant que le gouvernement des Etats-Unis avait formellement demandé la démission du président Zélaya du Nicaragua.

Le correspondant déclare que cette information lui a été communiquée par Zelaya en personne, lequel a ajouté qu'il comptait donner sa démission à la fin de décembre.

Washington, 9 décembre — Le secrétaire d'Etat en prenant connaissance de la dépêche de Londres, suivant laquelle le gouvernement des Etats-Unis aurait exigé la démission du président Zelaya a formellement déclaré que ce rapport ne reposait sur aucun fondement.

Le gouvernement des Etats-Unis n'a fait aucune demande d'une telle nature et n'a jamais été officiellement avisé que Zelaya avait l'intention d'abandonner la présidence du Nicaragua.

On est toujours sans nouvelles précises de la situation actuelle en Nicaragua, mais l'on s'attend à ce qu'un combat soit prochainement livré entre les troupes de Zelaya et les forces révolutionnaires, combat dont l'issue déterminera le cours des événements.

—:o:—

Désastreux accident.

Hambourg, 9 décembre—Dix personnes ont été brûlées vives et une quarantaine grièvement blessée dans l'incendie provoqué la nuit dernière par l'explosion d'un gazomètre.

Ce gazomètre, le plus grand du monde, avait une capacité de 200,000 mètres cubes et avait coûté 14,000,000 de marks à la ville de Hambourg.

—o—

Pour le maintien de la Station navale de la Nouvelle Orléans.

Washington, 6 décembre—Une délégation d'hommes d'affaires de la Nouvelle Orléans s'est rendue aujourd'hui au département de la marine et a protesté auprès du secrétaire Meyer contre le projet visant à abolir la station navale de cette ville.

Les délégués, à la tête desquels se trouvaient MM. le Sénateur McEnery, le Congressiste Estopinal, le maire Behrman et M. W. P. Ross, ont demandé l'agrandissement de cette station qui, ont-ils déclaré, pouvait être parfaitement utilisée pour les réparations des navires de guerre.

Le secrétaire Meyer a répondu qu'il n'était pas en faveur d'abandonner aucune des stations navales du Sud et qu'il étudierait la question visant à étendre celle de la Nouvelle Orléans.

—o—

La chasse à l'homme.

Columbus, Gie., 9 décembre — Des hommes armés battent la campagne environnante à la recherche d'un noir qui ce matin a attaqué M le B. Trammele, une jeune fille de cette localité qui se rendait à l'école.

Les cris de la jeune fille ont effrayé le noir qui s'est enfui et se cache à l'heure actuelle dans les bois du voisinage.

L'excitation est intense dans la ville et l'on redoute des troubles.

—o—

Village détruit par un incendie.

Columbus, Ohio, 9 décembre—Le village d'Utica, comté de Licking, a été presque totalement détruit, aujourd'hui, par un incendie. Une personne a été brûlée vive et plusieurs grièvement blessées.

Utica avait une population de 900 âmes.

—o—

Les croiseurs dans les eaux de l'Amérique Centrale.

Washington, 9 décembre—Le département de la marine a été informé ce matin que le croiseur "Tacoma" avait quitté Colon pour se rendre à Port Limon où il rejoindra le "Des Moines" et la canonnière "Marietta".

—:o:—

Aveux de deux bretes

Milwaukee, Wisconsin, 9 décembre—Adam Peitbryk et Kurt Wojciechowski, deux individus arrêtés lundi dernier à Blaney, Michigan, ont avoué aujourd'hui à la police qu'ils étaient les auteurs de l'assassinat de Hattie Zinda, la jeune fille dont le cadavre a été retrouvé le 12 novembre dernier dans une maison abandonnée aux environs de Milwaukee.

Les deux misérables après avoir violé leur victime lui ont brisé la tête à coups de gourdin.

—o—

LE MAGASIN D'OBJETS D'ART UTER.

Les acheteurs de la ville et de la campagne ayant besoin d'un des articles dont se compose notre stock, feront bien de venir examiner notre assortiment avant de s'adresser ailleurs. Celui-ci comprend des GLACES FRANÇAISES et ALLEMANDES, avec cadres dorés ou cadres en noyer ou ébène, de toutes grandeurs et de tous les genres ; de GRAVURES, cadres pour tableaux et portraits ; de STORES, corniches, embrasses, albums, étagères, ornements de fantaisie, statues en bisque et bronze, vases, bibelots, accessoires, etc., etc. Nous appelons particulièrement l'attention du public sur la grande variété des articles que nous avons en magasin et sur notre importation de GLACES FRANÇAISES pour cheminées et pour panneaux. Nous sommes les seuls possédant un véritable entrepôt de glaces à la Nouvelle-Orléans Notre établissement est le plus vaste qui existe dans le Sud et est l'égal de n'importe quel autre aux Etats-Unis. Nous pouvons donc vendre à meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville faisant le même genre d'affaires et prétendant s'y connaître. Il n'en existe pas d'ailleurs qui en fasse une spécialité comme nous. Nous espérons que les acheteurs feront leur profit de ce que nous venons d'exposer.

OSCAR UTER,
Nos 233 et 235 RUE ROYALE.

4dec—1m

LAZARD'S
AUJOURD'HUI
Vous êtes cordialement invité à examiner le magasin d'habits le plus moderne du Sud.
718-720 RUE DU CANAL.

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lues de la rue du Canal, Sans District

dim mar jeu—

Certains Pianos
Vendus à $4.00 et $5.00
par mois chez
GRUNEWALD
Pianos achetés, réparés, accordés, polis, échangés, etc.

3sev—10m—sero ven dim

La Pittsburg Coal Company.
PAUL M. SCHNEIDAU, Gérant
Bureau, 315 RUE CARONDELET
Téléphone Main 576. Nouvelle Orléans, Lne.
En Gros CHARBON Au Détail
CHANTIERS DE CHARBON :
Au pied de la rue Esco. Téléphone Main 983
517-521 rue Quartier. Téléphone Main 321.
Rue Adams. Téléphone Up. 1590.
Bureau des Remorqueurs
MAUD WILMOT, MORGAN.
CALE SECHE DE SECTION, ALGER,
Téléphone Alger 38.
Seul Agent pour le véritable Charbon Montevallo.

THE AMERICAN FINANCE & INVESTMENT COMPANY
CAPITAL - - - $300,000.00.
GALLIEN J. CAPDEVIELLE, Président. JOHN F. KUMPFERT, Vice-Président;
F. W. PIKE, Secrétaire-Trésorier.
636 Maison Blanche. Phone Main 4599. Nouvelle Orléans.
En vertu de ses chartes conformes aux lois de la Louisiane, cette Compagnie est autorisée à faire toutes affaires se rattachant à la propriété foncière aux actions, bons, titres et sécurités en effets de commerce, à emprunter et prêter de l'argent, à acquérir et vendre des propriétés mobilières et immobilières, à agir comme "trustee", agent dans les transactions et comme receveur ou liquidateur, à servir de dépositaire et à garantir la valeur de la propriété et des comptes.
La Compagnie fournit à ses clients un cautionnement pour la fidèle exécution de ses travaux.

22 août—